



# REGLEMENT GENERAL FUTSAL JEUNES U15 ET U17

La Coupe « Futsal jeunes », réservée aux joueurs licenciés à la FFF, se déroulera aux dates, lieux et horaires fixés par les commissions compétentes suivant les disponibilités des salles. (confère documents annexes)

Pour chaque rassemblement, une **feuille bilan** (document joint, à imprimer en fonction du nombre d'équipes présentes) **est à transmettre au District, au plus tard, dans la semaine qui suit l'opération. Les fiches de composition d'équipe remplies lors du rassemblement avec présentation obligatoire des licences** (art. 139.140 des règlements généraux de la FFF), **seront jointes avec la fiche bilan.**

Le **Protocole d'esprit sportif** d'avant et d'après-match s'applique pour ces rassemblements de Futsal.

## Déroulement de l'épreuve

La coupe « Futsal jeune » est organisée par le District d'Ille et Vilaine. La commission Futsal du District est la seule habilitée à trancher en cas de litige non prévu dans le règlement.

Dans toutes les catégories, après un ou plusieurs tours éliminatoires, une finale départementale clôturera l'épreuve :

- A 4 équipes en U15
- A 4 équipes en U17

Pour chaque finale départementale (toutes catégories), une seule équipe par club est tolérée (impossibilité d'avoir 2 équipes du même club en finale). Dans chaque catégorie, toute équipe manquant une étape qualificative, ne pourra prétendre à une qualification pour la phase suivante.

Le nombre de places en finale départementale par secteur est fixé par les commissions compétentes.

## Déroulement d'un rassemblement

Le club recevant devra s'assurer de la réservation de la salle et des vestiaires.

Le club recevant devra avertir le District et les autres clubs des horaires du rassemblement (par mail).

Le club recevant devra imprimer les documents suivants pour le rassemblement :

- ↪ Fiche lois du jeu
- ↪ Fiche composition d'équipe (1 par équipe)
- ↪ Fiche bilan (formule en fonction du nombre d'équipe)

Le club recevant devra prévoir 2 jeux de chasubles, dans le cas où 2 équipes auraient la même couleur de maillots.

Les clubs participant à un rassemblement devront confirmer au District et au club recevant leur participation.

Les clubs participant, y compris le club recevant, devront avoir connaissance du document « règlement général compétition Futsal jeunes ».

Les clubs participant, y compris le club recevant, devront prévoir les équipements nécessaires à son équipe (maillots, shorts...), être muni des licences et d'une trousse à pharmacie.

Les clubs participant, y compris le club recevant, peuvent arriver avec la fiche de composition remplie préalablement, mais devront toujours avoir leurs licences à disposition.

Les clubs participant, y compris le club recevant, doivent prévoir le matériel suivant :

- ↪ 2 sifflets et un chronomètre pour l'arbitrage
- ↪ 1 ballon Futsal T4

A l'issue du rassemblement, la fiche bilan doit être complétée par les dirigeants et signée, afin d'être renvoyée au District dans la semaine qui suit le rassemblement, par mail ou voie postale.

## Composition des équipes

Chaque équipe pourra aligner 10 joueurs (ses) (5 titulaires dont un gardien de but et 5 suppléants), licenciés(es) à la FFF.

Il est obligatoire de remplir une feuille de composition et de la retourner dûment complétée au DISTRICT 35.

Les règles de surclassement sont identiques aux règlements généraux LBF. Trois licencié(e)s de la catégorie immédiatement inférieure peuvent participer en catégorie supérieur par équipe. Par exemple, une équipe U15 ne peut pas comporter plus de trois licenciés (ées) « U13 ».

## Nombre de joueurs

5 dont le gardien (5 remplaçants au maximum).

Nombre illimité de remplacements.

Les remplacements s'effectuent dans la zone des 5 mètres (proche de la ligne médiane) comme au handball.

Les remplacements peuvent s'effectuer à tout moment de la partie (possession ou non possession de balle). Mais le joueur remplacé doit être sorti avant que le remplaçant ne pénètre sur le terrain.

Si un joueur n'a pas passé cette ligne des 5 mètres et que le remplaçant est rentré, le jeu est arrêté et un coup franc direct est accordé à l'équipe adverse. Le match sera arrêté si une équipe ne présente plus que trois joueurs (dont le gardien) sur le terrain.

## Equipements obligatoires des joueurs :

Maillots de couleurs identiques si possible numérotés, shorts, chaussettes, **protège-tibias**, chaussures type « **tennis** » propres.

## Opération « soyons sportifs »

Avant les rencontres, les joueurs, Arbitres et Encadrants doivent suivre le Protocole Esprit Sportif en entrant sur le terrain. Les participants s'alignent sur le terrain et se saluent.

A la fin de la rencontre, les encadrants d'équipes doivent inciter leurs joueurs à saluer les joueurs rencontrés ainsi que les arbitres.

Tous les cas de discipline, stipulés sur la feuille de match, seront étudiés par la ou les commissions compétentes.

**Arbitrage :**

La formule sélectionnée prévoit une rotation au niveau de l'arbitrage. Une équipe non concernée par une rencontre, selon le programme, doit fournir 2 arbitres (Si possible arbitrage des jeunes par les jeunes, mais bien sûr sous couvert, tutelle, surveillance d'un ou plusieurs adultes).

Les matchs se gèrent en *co-arbitrage* : chaque arbitre gère sa moitié de terrain.

Les 2 arbitres sont placés à l'opposé, à l'extérieur du terrain.

**Temps de jeu :**

Le temps de jeu par catégorie est défini comme ceci :

↳ **50 minutes maximum en U15 et U17 par rassemblement**

Selon la formule, le temps de jeu par match est indiqué par catégorie.

Les arrêts de jeu ne sont pas décomptés, sauf en cas de blessure qui interromprait le déroulement normal du match.

Les arbitres sont les seuls responsables et garants du temps de jeu.

**Le temps mort :**

Il est possible de demander un temps mort d'une minute par période (si période au minimum de 10'). Il faut en faire la demande à l'arbitre quand on est en possession de la balle. *(Ne peut être utilisé dans les 3 dernières minutes du match)*

**Le ballon :**

Ballon spécifique futsal de taille 4

**Décompte des Points :**

Victoire : 4 points

Match Nul : 2 points

Match Perdu : 1 point

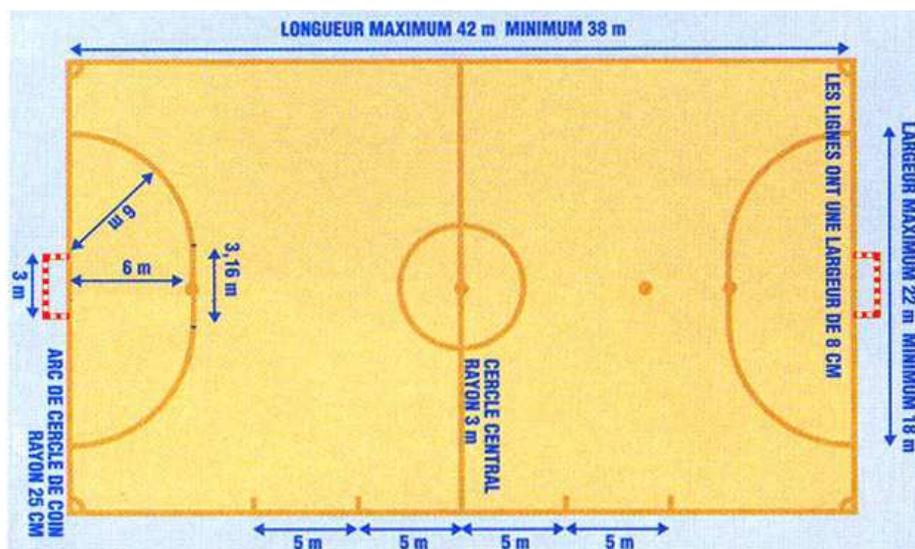
Forfait : 0 point

En cas d'égalité entre 2 équipes, elles seront départagées par :

1. Le numéro d'équipe. (priorité d'une équipe 1 sur une équipe 2)
2. Le résultat de la rencontre qui les a opposées
3. Le goal-average général
4. La meilleure attaque
5. Une série de 3 tirs au but par équipe

**Terrain de jeu :**

- Terrain de Hand-Ball (intérieur ou extérieur).



**Lois du Jeu :**

Se reporter au document spécifique « lois du jeu Futsal jeunes 2013-2014 »

**Bon jeu à tous !**